



SOCIETE EUROPEENNE DE
PRODUITS ALIMENTAIRES
SAS au capital de 200 000€

FICHE TECHNIQUE

Document : FT-V1

Diffusion : **Non Contrôlée**

Dénomination : **ASPERGE MOYENNE 25/34 BOITE 4/4 - CODE 1994 (2ASPR062) NA**

Version : 3

Mise à Jour : 09/10/2025

Page : 1/3

Lieu de dernière transformation: **CHINE**

DESCRIPTION DU PRODUIT

Définition	consERVE alimentaire d'asperges préparées à partir de tiges (turions) d' <i>Asparagus officinalis</i> L. saines, ayant subi un traitement de lavage, blanchiment et refroidissement rapide, soumises à un tri (couleur, calibre, longueur, état de maturité), puis conditionnées avec addition de liquide de couverture, serties hermétiquement et stérilisées.		
Dénomination légale	Asperges blanches pelées moyennes 25 à 34 unités		
Certification GFSI	Certifié		
Gencod	GTIN UVC : 3574980095075		
	GTIN Colis: 23574980095079		
	GTIN Palette: 63574980095077		
DDM	3 ans à température ambiante, à l'abri de la chaleur et de l'humidité		
DDM après ouverture	2 jours entre 2°C et 4°C dans un récipient alimentaire clos non métallique		
Liste des ingrédients	Asperges blanches, eau, sel, acidifiant: acide citrique		
Décision CTCPA	Décision n°6 et 14		
Contenance	720 ml		
Compositions et Origines	Compositions	Origine	%
	Asperge blanche	Chine	64,39
	Eau	Chine	34,56
	Sel	Chine	1
	Acidifiant: acide citrique E330	Chine	0,05

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUE

	Minimum	Moyenne	Maximum
Poids Net (g)		660	
Poids net égoutté (g)		425	
Calibre - Métrologie (unités/boite)	25		34
Taux de sel (%)	0,8		1
pH	5		5,5
Acidité totale (%)	0,05		0,07

CONTAMINANTS

Ionisation	Produit non ionisé et ne contenant pas d'ingrédients ionisés. Conformité à la directive 1999/2/CE (22/02/99) et toutes ses versions ultérieures
OGM	Non soumis à l'étiquetage sur les OGM Etiquetage conventionnel Coformité aux règlements CE n°1829/2003 (22/09/03), n°1830/2003 (22/09/03), et directive 2001/18/CEE (12/03/01) et toutes ses versions ultérieures
Pesticides	Conforme à la réglementation européenne en vigueur : Règlement (CE) N° 396/2005 concernant les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale et modifications successives (et toutes ses versions ultérieures)
Métaux lourds	Règlement (UE) 2023/915 de la Commission du 25 avril 2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006 et toutes ses versions ultérieures



SOCIETE EUROPEENNE DE
PRODUITS ALIMENTAIRES
SAS au capital de 200 000€

FICHE TECHNIQUE

Dénomination : **ASPERGE MOYENNE 25/34 BOITE 4/4 - CODE 1994 (2ASPR062) NA**

Lieu de dernière transformation: **CHINE**

Document : FT-V1

Diffusion : **Non Contrôlée**

Version : 3

Mise à Jour : 09/10/2025

Page : 2/3

ALLERGENES

Céréales contenant du gluten	Absence
Crustacés et produits à base de crustacés	Absence
Oeufs et produits à base d'oeufs	Absence
Poissons et produits à base de poissons	Absence
Arachides et produits à base d'arachides	Absence
Soja et produits à base de soja	Absence
Lait et produits à base de lait	Absence
Fruits à coques	Absence
Céleris et produits à base de céleris	Absence
Moutarde et produits à base de moutarde	Absence
Graines de sésames et produits à base de sésames	Absence
Sulfites et anhydride sulfureux	Absence
Lupins et produits à base de lupins	Absence
Mollusques et produit à base de mollusques	Absence

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUE

Couleur	Blanc à crème
Saveur	Caractéristique de l'asperge
Odeur	Caractéristique de l'asperge
Aspect	Asperges fermes. Diamètre: 0.9 - 1.4cm.

DEFAUTS

Matière étrangères	Absence
Défauts produits	Unités fibreuses : 20% max - Unités présentant des fibres dures : 15% max

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

Stabilité	Stable après incubation à 37°C et 55°C durant 7 jours - Norme V08-408
-----------	---

CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES pour 100g

Energie(Kj)	65
Energie(Kcal)	15
Matières grasses(g)	0,3
Dont acides gras saturés(g)	0
Glucides(g)	2,5
Dont sucres(g)	1
Fibres(g)	1
Protéines(g)	0,8
Sel(g)	1

CONDITIONNEMENT



SOCIETE EUROPEENNE DE
PRODUITS ALIMENTAIRES
SAS au capital de 200 000€

FICHE TECHNIQUE

Document : FT-V1

Diffusion : **Non Contrôlée**

Dénomination : **ASPERGE MOYENNE 25/34 BOITE 4/4 - CODE 1994
(2ASPR062) NA**

Version : 3

Mise à Jour : 09/10/2025

Page : 3/3

Lieu de dernière
transformation: **CHINE**

	Poids (en Kg)			Dimensions (en mm)		
	Net	Net Egoutté	Brut	Longueur	Largeur	Hauteur
UVC	0,660	0,425	0,780	157,000	83,000	70,000
Colis	7,920	5,100	9,500	320,000	255,000	115,000
Palette	633,600	408,000	785,000	1 200,000	800,000	1 280,000

PALETISATION

PCB	PCB / Couche	Couches / Palette	PCB / Palettes
12	10	8	80
Type Palette	Gerbage	UVC / Couche	UVC / Palette
Palette(s) Europe	<input type="checkbox"/>	120	960

TRACABILITE

Définition d'un Lot	un jour de production
Mode d'identification d'un lot sur l'UVC	"3700/01140 PROD. DATE : jj.mm.aaaa" 3700/01140 : code sanitaire défini par le CIQ ; jj.mm.aaaa : date de production
Mode d'identification de la DDM sur l'UVC	jj/mm/aaaa